

DECISIONS DU MAIRE

2023.05

Dans le cadre des pouvoirs que le Conseil Municipal a délégué au Maire par délibération n°47.2020 du 13 novembre 2020, Monsieur Denis PINSAC, Maire, a pris les décisions suivantes :

Du 17 juin au 28 juillet 2023.

Arrêté n°50.2023 en date du 02 mai 2023 portant validation d'un devis de 5000 Euros HT soit 6 000 Euros TTC pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'une halle commerciale.

Le Maire,
Denis PINSAC.

